

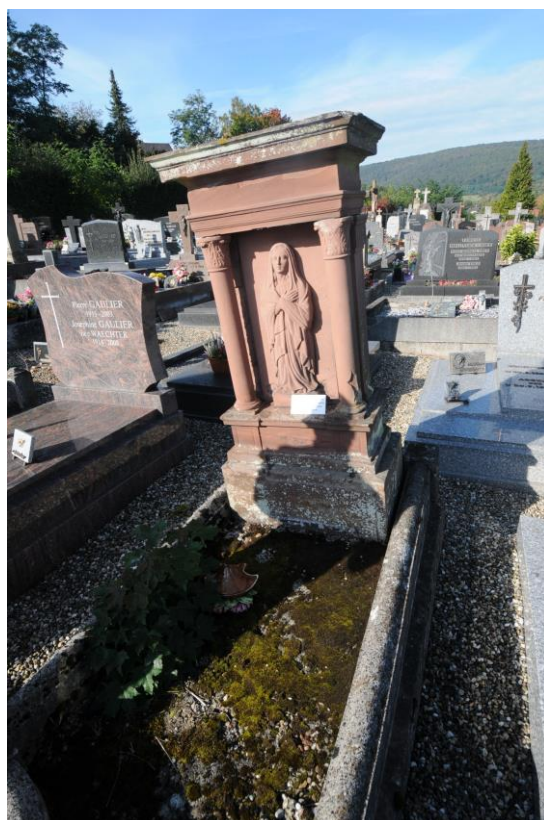


**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° C
Emplacement C-31-005

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille LEONHARD / CHOLET**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire ,Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



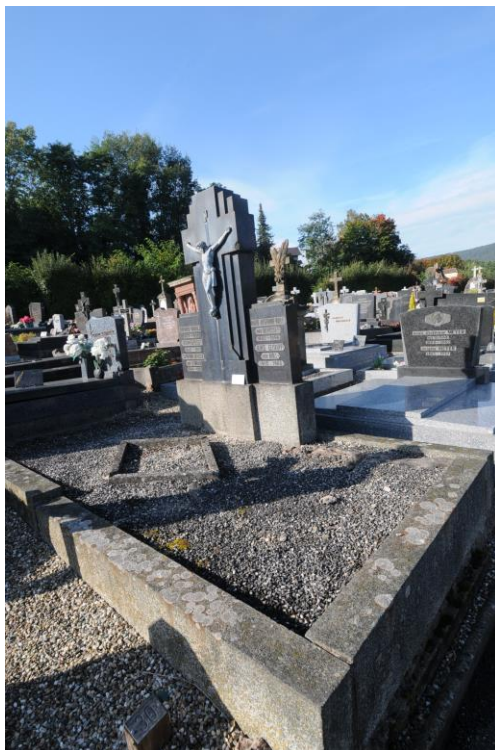
Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-30-001

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille GEISKOPP DEFOSSET BRILL BRILL LEONHARD DEFOSSET**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-24-001

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille WALTHER-EDINGTON WALTHER PREDAL SENG Elvire**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

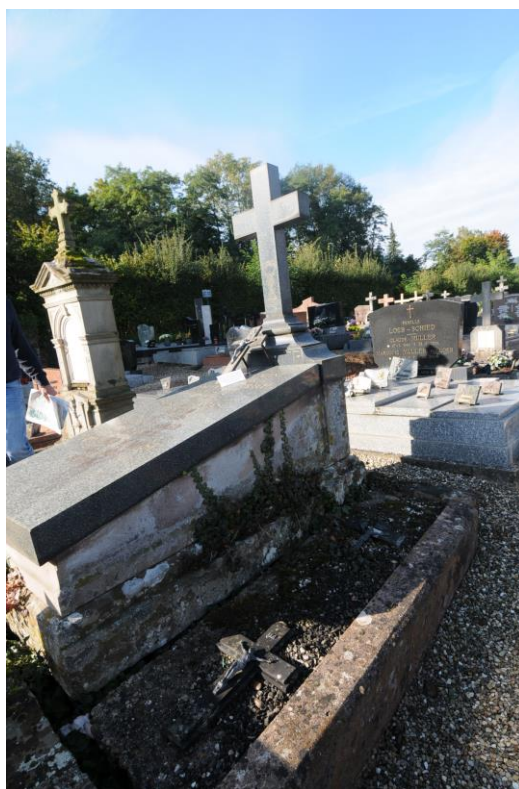


Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-20-007

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille MAST IMBACH**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

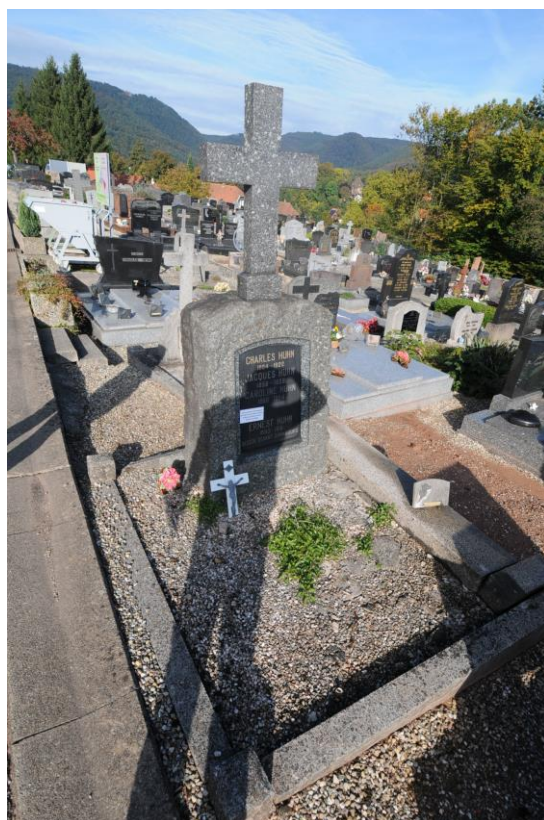


Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-38-007**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille LETZ Epouse LANDOLT**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains

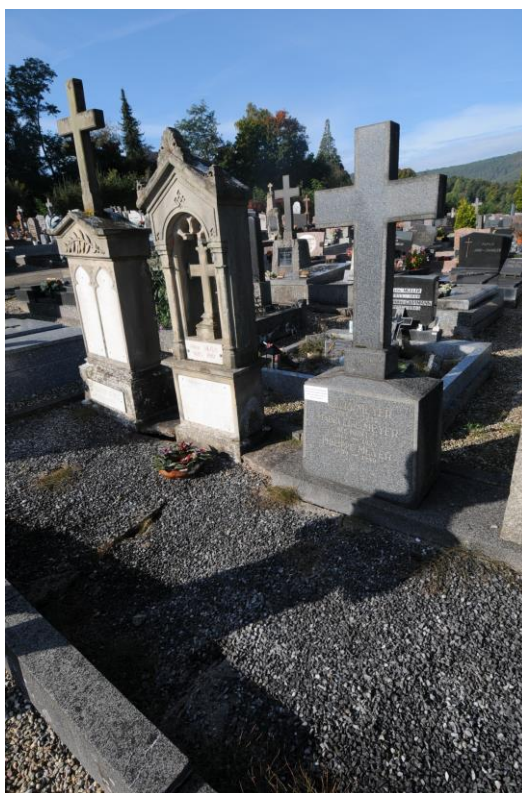
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS

☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° B
Emplacement B-34-006

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille MEYER KUNTZ**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



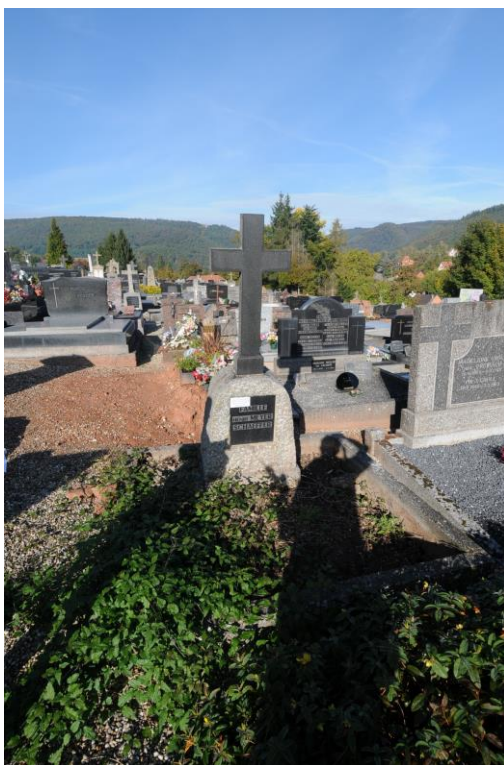
Mairie de Niederbronn-les-Bains

2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° B
Emplacement B-24-007

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille SCHAFFER Epouse MEYER** .
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains

2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° A
Emplacement A-28-002

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille HEINRICH**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-20-009

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille HANSMAENNEL**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



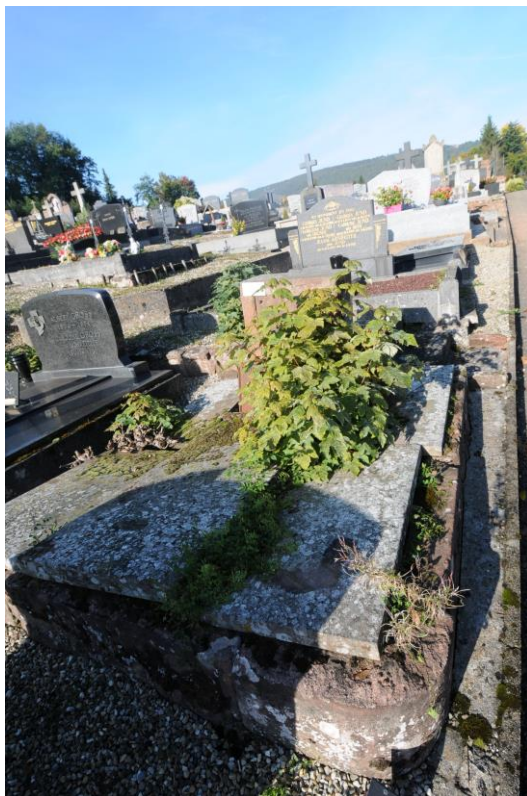
**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° B
Emplacement B-10-001

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille STRIEBECK WOLFHUGEL**
Epouse HAAS

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains

2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-02-001

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille GLOECKLER FRITSCH**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-08-001

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille GERLINGER GLOECKLER DEFOSSET**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° A
Emplacement A-56-010

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille PETER Epouse GERBER**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

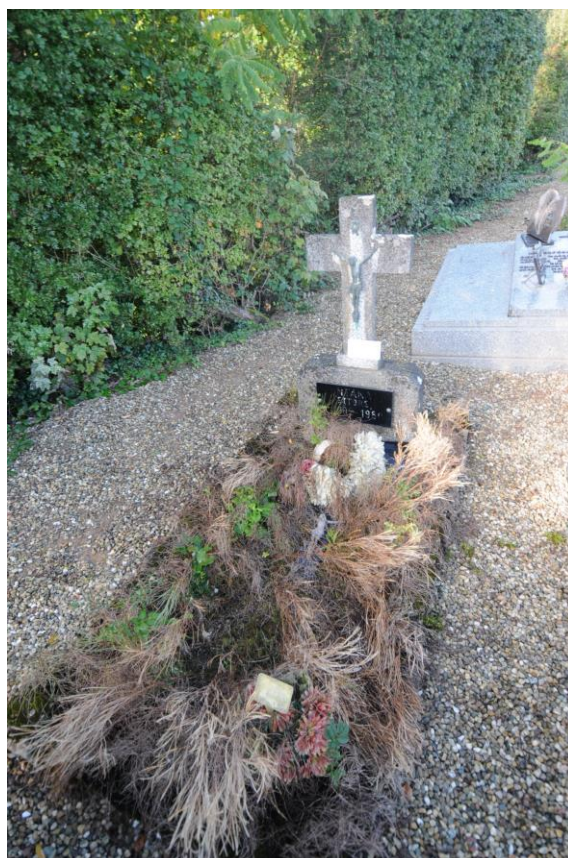


Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-36-016

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille FONTANA**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE

Dans la division n° C
Emplacement C-18-004

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille PARUTIO Epouse HELF Epouse KREMER HELF Epouse VOGT FINCKE**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° C
Emplacement C-06-001

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille FICHTER FLECK**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



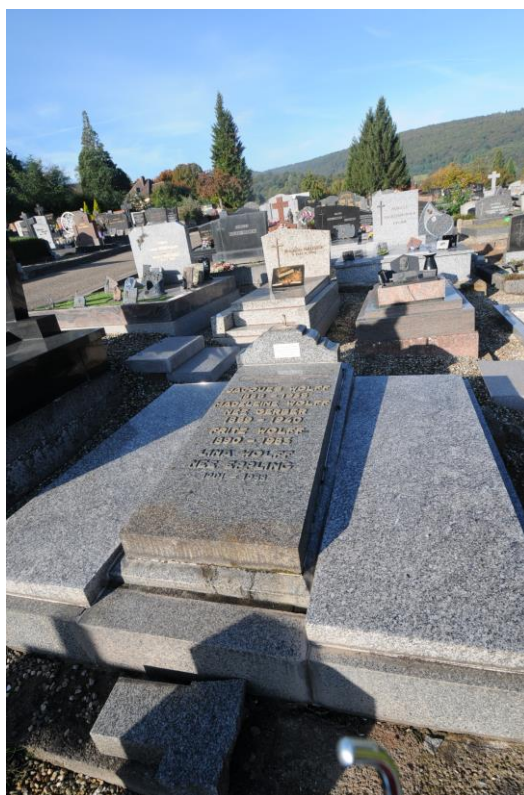
Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° A
Emplacement A-49-003

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille PFEIFFER Epouse WOLFF WOLFF GERBER Epouse WOLFF EPPLING**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° B
Emplacement B-35-009

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille RIEBEL Epouse MANDEL**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-27-012**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille PREISACH ANTONI**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



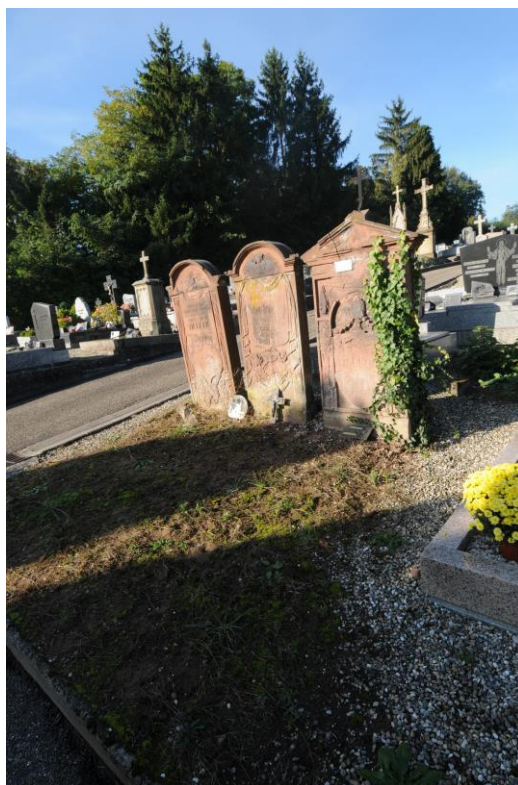
Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-01-003**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille SCHWALLER Epouse HELLER**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° A
Emplacement A-47-008

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille JENNEVE DUVOISIN**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° A
Emplacement A-40-007

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille SCHNEIDER Epouse JUND JUND EBER Epouse SCHNEIDER**

Le 17/10/2021, à 10 heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



Mairie de Niederbronn-les-Bains

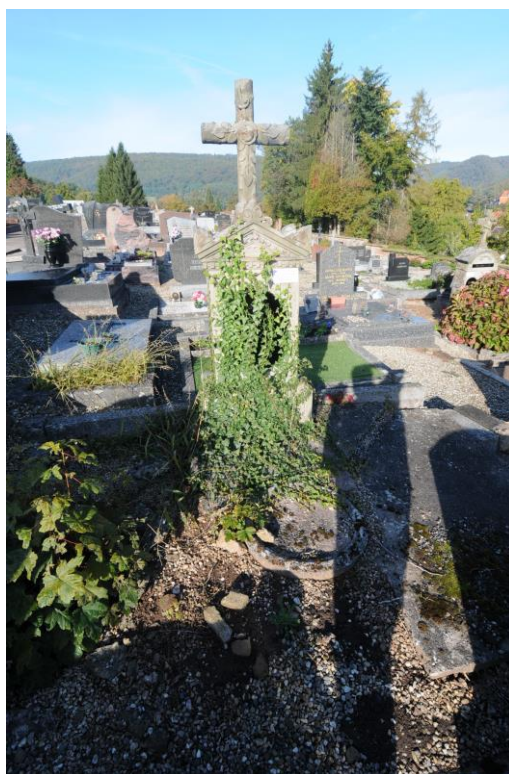
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS

☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° A
Emplacement A-38-003

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille ULLMANN SPACK**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° A
Emplacement A-28-006

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille LINKER Epouse KLEIN**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains

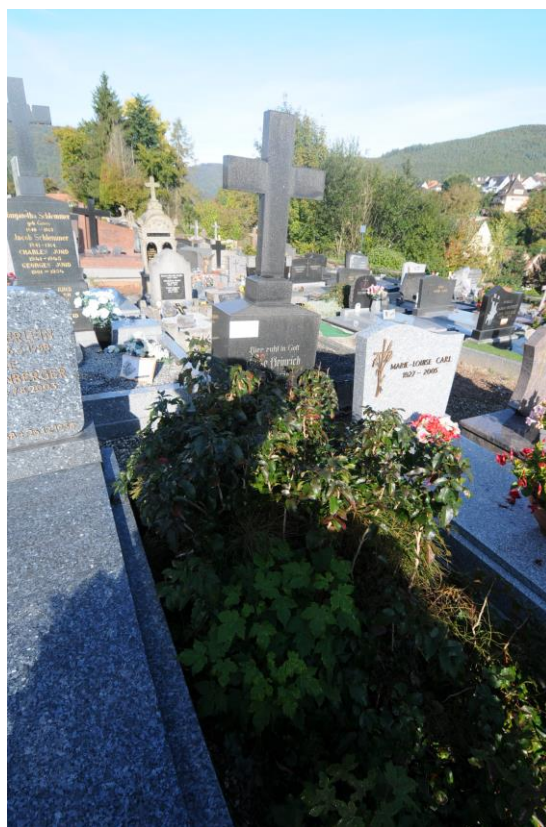


**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° A
Emplacement A-28-002

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille HEINRICH**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains

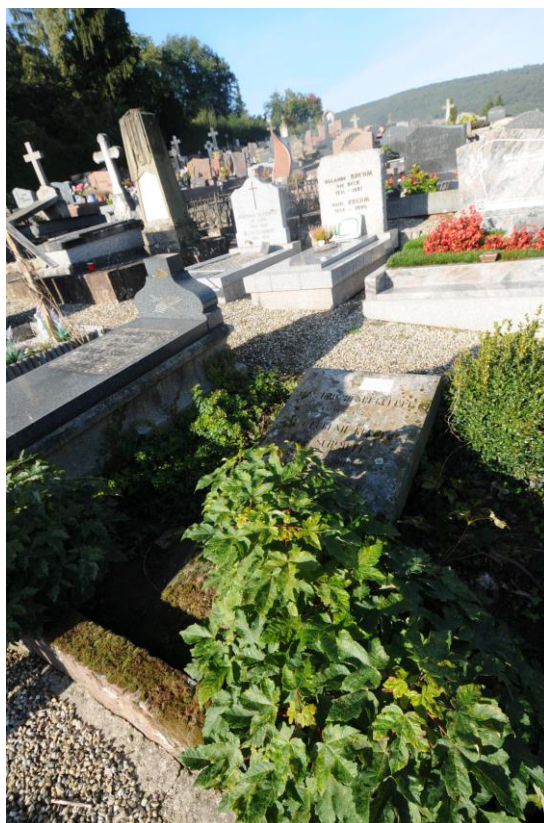


**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° B
Emplacement B-05-003

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille SCHIMPFF Epouse KLEBER**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° B
Emplacement B-25-012

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **INCONNU**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



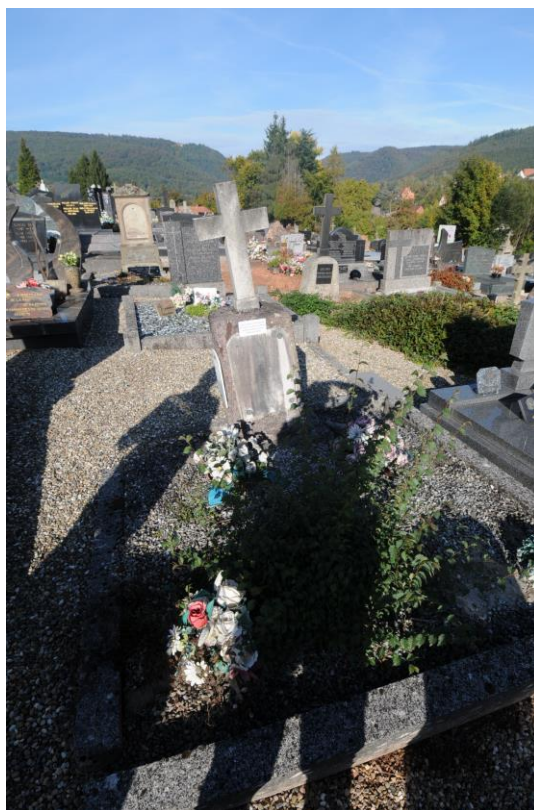
**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-22-004**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille DEFINE Epouse KOEHLER DEFINE**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

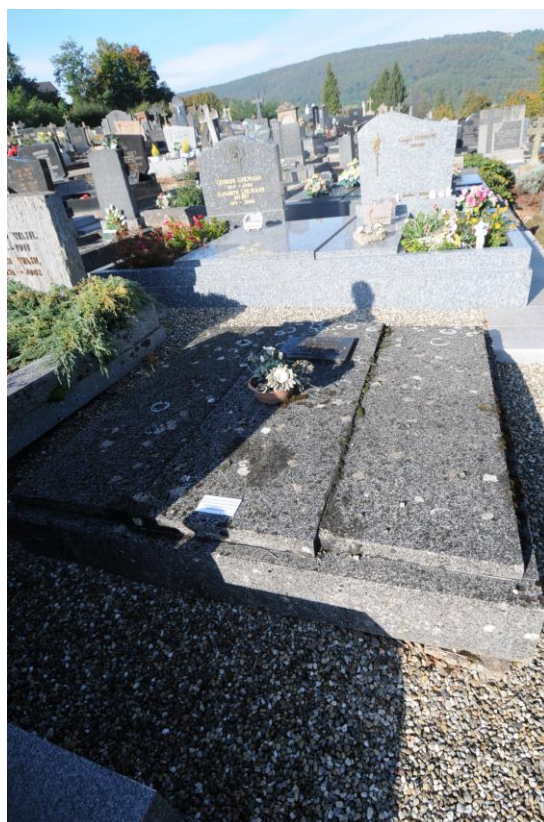


**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-20-001**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille JUND Epouse BECKER**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-18-001**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille HORST BAUMANN**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

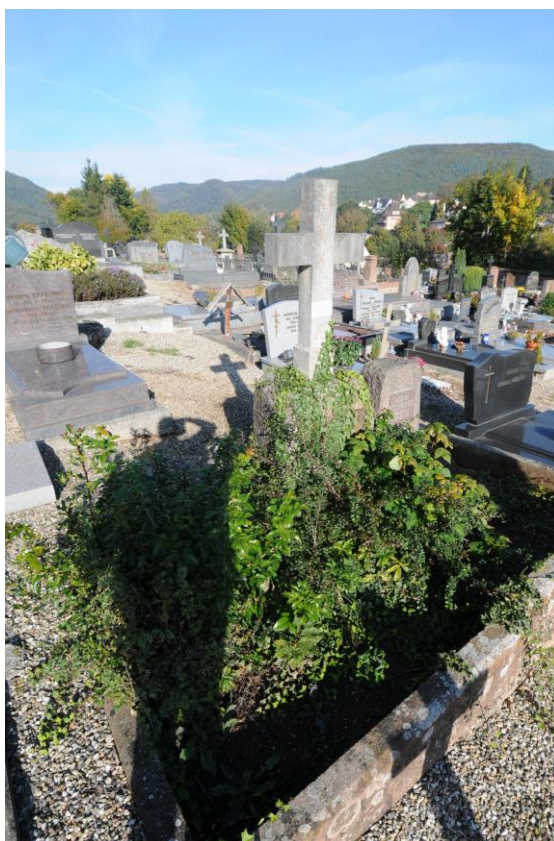


**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-14-010**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille WIECH Epouse KIRCHER**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



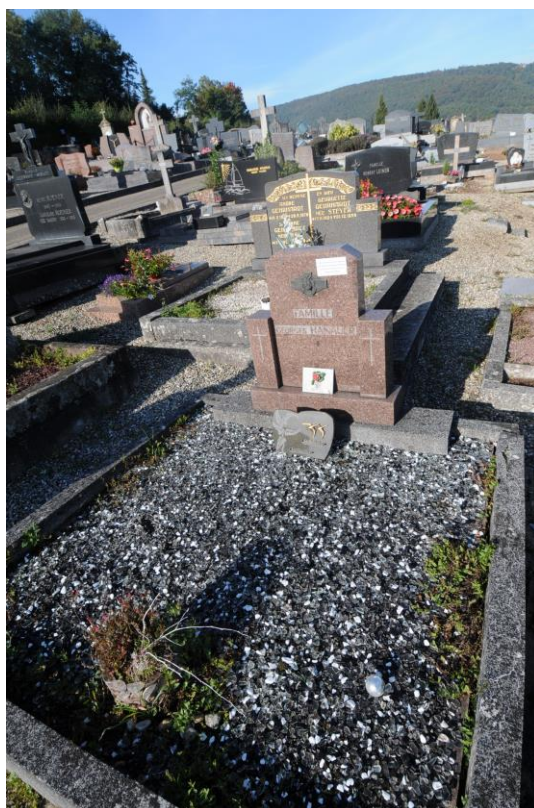
Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Dans la division n° B
Emplacement B-11-004

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille HERMANNSTEIN Epouse HANAUER**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD



**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° **B**
Emplacement **B-10-005**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille REBMANN Epouse WETTLIN REBMANN WETTLIN DORER Epouse REBMANN**

Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Niederbronn-les-Bains



**PROCES VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE**

Mairie de Niederbronn-les-Bains
2 place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
☎ : 03 88 80 89 89

Dans la division n° C
Emplacement C-38-015

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **La Famille BLANALT**
Le **17/10/2021**, à **10** heures de la journée, nous, Adjoint de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis public, nous, la société MSV ingénierie sommes transportés au cimetière communal, en présence de Mr Bruno Wald, Adjoint au maire responsable de la police du cimetière de Niederbronn-les-Bains, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 22/04/2022,

L'Adjoint au maire, Responsable de la police du Cimetière,
Bruno WALD